



MAIRIE DE SAINT LOUP SUR AUJON

**PROJET PROCES VERBAL du 2 Février 2026
DU CONSEIL MUNICIPAL**

M. SOENEN Rodolphe M. LARDENOIS Yannick
M. MONGEOT Michel
M. CUNIER Bénigne Mme TAILLARD Janick
M. BOUTSOQUE Maxime
M. JACQUINET François-Xavier M. LIRON Frédéric

Absents : M. CICCONE Richard

Pouvoirs : M. CICCONE Richard donne pouvoir M. BOUTSOQUE Maxime

Secrétaire de séance : **M. SOENEN Rodolphe**

1. Nomination du secrétaire de séance :

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité la nomination de **M. SOENEN Rodolphe**.

POUR 8 CONTRE 0 ABSTENTION 0

2. Compte-rendu Projet du procès-verbal du 12012026 et des diverses réunions (détails des factures à disposition).

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité le Projet du procès-verbal du 12012026 .

POUR 8 CONTRE 0 ABSTENTION 0

3. Retrait du schéma directeur de l'eau à la CCAVM

Mr le Maire a lu la délibération de la CCAVM du retrait de la Commune de SAINT LOUP SUR AUJON pour son adhésion au Schéma directeur de la CCAVM. La commune est facturée la somme de 382.69 € HT , elle correspond au prorata du nombre d'habitants recensés pour la commune.

4. Réfection Pont Moulin Brulé.

Mr Michel MONGEOT a exposé les tarifs proposés de l'époque pour l'étude des habitats supposés de chauve-souris.

5. Préparation des élections, bureau de vote.

L'ensemble du Conseil Municipal a rempli le tableau pour la tenue du bureau de vote du Dimanche 15 Mars 2026 et 22 Mars 2026.

6. Vente 2 PARCELLES LOTISSEMENT ZA N° 138 de 628m2 et ZA N° 139 de 500m2

Vente des deux parcelles du lotissement Mr le Maire informe le Conseil Municipal de la demande d'acquisitions de 2 parcelles cadastrées ZA N° 138 de 628m2 et ZA N° 139 de 500m2 les Cornouillers à SAINT LOUP SUR AUJON par Monsieur BOUSMAT.

Charger l'étude notarial de Ludivine TUPIN-ORMANCEY notaire à 52160 COLMIER LE BAS

d'effectuer la transaction. Autoriser le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette vente.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide de : d'Accepter de vendre le parcelle cadastrée ZA N° 138 de 628m2 et ZA N° 139 de 500m2 les Cornouillers à SAINT LOUP SUR AUJON à Monsieur BOUSMAT au prix de 3 € le m2 HT soit 3.60 € TTC le m2.

POUR 8 CONTRE 0

ABSTENTION 0

Questions diverses :

Le thermostat de la salle des fêtes est à changer, l'entreprise à été contacter pour son changement.

Demande de stationnement pour le tournage de « Miss sorcière ».

Une séance de gestes de premiers secours avec le défibrillateur gratuit sera organisée prochainement.

Cette année le Feu d'artifice a lieu sur la commune. L'association LA LOUPIOTE est en charge de son organisation.

